

FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

LA DÉFENSE DE L'IVG CRIMINALISÉE À L'AP-HP

Alors qu'un rassemblement du collectif de défense du centre d'IVG de Tenon, soutenu par le syndicat CGT et la section SUD de l'établissement, devait avoir lieu le jeudi 3 octobre, la direction de l'AP-HP avait fait appel aux forces de police à l'intérieur de l'établissement pour s'y opposer.

L'objet de ce rassemblement était d'exiger de l'AP-HP que des moyens suffisants soient affectés au fonctionnement de ce centre, afin qu'il puisse répondre correctement aux besoins des femmes. Il faut rappeler que la mobilisation avait permis la réouverture de ce centre au printemps 2013, alors qu'il a été et qu'il continue d'être confronté à des attaques des groupuscules anti-avortement.

Le comportement de la direction de l'établissement et des forces de police est scandaleux. En effet, alors qu'une trentaine de personnes étaient présentes, le secrétaire du syndicat CGT ainsi qu'une camarade qui l'accompagnait ont été spécifiquement ciblés et molestés.

Alors que le gouvernement dit se préoccuper du droit des femmes, et plus particulièrement du droit à l'IVG, le comportement de la direction de l'AP-HP est inadmissible et nous demandons qu'une enquête soit diligentée par la Ministre de la Santé afin que les responsables de cette situation soient identifiés et sanctionnés.

Montreuil, le 7 octobre 2013

Case 538 263, rue de Paris 93515 Montreuil Cedex

307

Tél: 01.55.82.87.88 Fax: 01 48 57 56 22 E-Mail: com@sante.cgt.fr